

Publication des bulletins communaux

Délai de rédaction

Le bulletin communal est édité à la mi-janvier, mi-mars, mi-mai, mi-juillet, mi septembre et mi-novembre.

Pour le dépôt de vos annonces, le délai de rédaction est fixé quinze jours à l'avance. Merci.



FESTI'BOC

La deuxième édition du festival aura lieu le 13 juin 2015

Nous recherchons des bénévoles pour officier aux stands de boissons et de nourriture.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à

M. Fabien Berger 078/646.37.32



A noter : Fermeture du Bureau d'impôt d'Orbe au 1^{er} avril 2015.

Les dossiers seront traités à l'office d'impôt d'Yverdon.

BULLETIN D'INFORMATION

COMMUNE DE BOFFLENS



Photo de Mme Paccaud Josette

Janvier 2015

**La Municipalité vous adresse
ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année**



Grâce à un généreux donateur, la Municipalité a pu faire remplacer le but de foot situé sur la place de Chaumy. Nous le remercions chaleureusement pour son geste.

Grande salle
Dès à présent, les réservations peuvent s'effectuer auprès de **M. Jacques Paccaud**, nouvel intendant de la Grande salle :

024/441.52.59
Sauf le dimanche
j.paccaud@vonet.ch



La fromagerie d'Arnex a définitivement fermé ses portes le 27 décembre 2014.

Les producteurs de lait qui approvisionnaient le site ont été redirigés sur les laiteries de Ballaigues et Lignerolle. Pour les cinq producteurs de Bofflens, c'est le site de Lignerolle qui a été retenu.

Bien que cette laiterie soit légèrement plus grande que celle d'Arnex, sa production reste totalement artisanale.

En plus de l'excellent gruyère, elle produit une grande diversité de fromages, que vous pouvez vous procurer sur place ou à la fromagerie d'Orbe.

Il est donc toujours possible et facile, pour les personnes désireuses de consommer des produits à base de lait de Bofflens, de s'en procurer.